

Rapport sur la solvabilité et la situation financière

Descartes Insurance SA

Exercice 2025

Table des matières

A. ACTIVITES ET PERFORMANCE	1
A.1 Activités	1
A.2 Résultats de souscription	4
A.3 Résultats des investissements	5
A.4 Résultats des autres activités	5
A.5 Autres informations.....	5
B. SYSTEME DE GOUVERNANCE.....	6
B.1 Informations générales sur le système de gouvernance	6
B.2 Exigences de compétence et honorabilité ...	6
B.3 Système de Gestion des Risques et ORSA	7
B.4 Fonction Conformité.....	8
B.5 Fonction Audit interne.....	9
B.6 Fonction actuarielle	9
B.7 Externalisation	10
B.8 Autres Informations.....	10
C. PROFIL DE RISQUE.....	11
C.1 Risque de Souscription	11
C.2 Risque de Marché.....	11
C.3 Risque de Crédit.....	12
C.4 Risque de Liquidité	12
C.5 Risque Opérationnel.....	12
D. VALORISATION A DES FINS DE SOLVABILITE.....	13
D.1 Actifs	13
D.2 Provisions Techniques	14
D.3 Autres Passifs.....	15
D.4 Méthodes de valorisation alternatives.....	15
D.5 Autres Informations.....	15
E. GESTION DU CAPITAL.....	16
E.1 Fonds Propres.....	16
E.2 SCR et MCR	16
E.3 Utilisation du sous module “Risques sur Actions” fondé sur la durée dans le calcul du SCR	

E.4 Différence entre la formule standard et un modèle interne..... 19

E.5 Non-respect du SCR et non-respect du MCR 19

E.6 Autres informations 19

A. ACTIVITES ET PERFORMANCE

A.I Activités

A.1.1 Nom et forme juridique

La Société – Renseignements de caractère général

Siège social et coordonnées

Descartes Insurance SA
148 rue de Courcelles
75017 Paris
France

Forme juridique, n°RCS et code APE

Descartes Insurance SA est une société anonyme de droit français, au capital social de 1 750 000 € au 31/12/2025.
908 714 892 R.C.S. PARIS
APE : 65.12.Z

Descartes Insurance SA (ci-après nommée « la Société »), est une filiale de *Descartes Underwriting SAS* (ci-après nommée « la Société-mère »).

L'ensemble constitué par la Société-mère et sa filiale est nommé dans la suite du rapport « Descartes » ou « le Groupe ».

Descartes Insurance SA est une société d'assurance non-vie agréée en novembre 2022 par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).

A.1.2 Coordonnées de l'Autorité de contrôle

En tant que société d'assurance agréée en France, *Descartes Insurance SA* est soumise au contrôle de l'organe de supervision français de la banque et de l'assurance : l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) dont les coordonnées sont les suivantes :

Siège social et coordonnées

Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
4, place de Budapest
75436 Paris Cedex 9
France

A.1.3 Auditeur externe de la Société

Les dispositifs de contrôle de la Société dans le cadre de sa gouvernance interne sont complétés par un contrôle réalisé par les Commissaires aux comptes, notamment lors de leur revue et certification des comptes annuels.

Les comptes sociaux de la société sont ainsi certifiés par un Commissaire aux Comptes dûment inscrit auprès de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes et placé sous l'autorité du Haut Conseil du Commissariat aux Comptes.

Commissaire aux Comptes Titulaire :

PricewaterhouseCoopers (PwC)

63, rue de Villiers

92208 Neuilly-sur-Seine

France

A.1.4 Actionnariat et position au sein du groupe

La Société a été constituée sous forme de Société Anonyme.
Elle est détenue à 99,99% par sa société mère.

A.1.5 Entreprises apparentées

Descartes Insurance SA n'a pas de participations dans d'autres sociétés.

A.1.6 Lignes d'activités et empreintes géographiques

La société, régie par le Code des assurances, pratique tant en assurance directe qu'en réassurance pour son compte les types de contrats relevant des branches pour lesquelles elle a été agréée :

- Branche 3 « Corps de véhicules terrestres (autres que ferroviaires) » ;
- Branche 7 « Marchandises transportées (y compris les marchandises, bagages et tous autres biens) » ;
- Branche 8 « Incendie et éléments naturels » ;
- Branche 9 « Autres dommages aux biens » ;
- Branche 13 « Responsabilité civile générale » ;
- Branche 14 « Crédit » ;
- Branche 16 « Pertes pécuniaires diverses ».

Descartes Insurance SA opère également dans l'Espace Economique Européen. La Société étant basée en France, elle bénéficie de la Libre Prestation de Services (LPS) dans les états suivants au 31/01/26 :

- Allemagne
- Espagne
- Pays-Bas
- Belgique
- Autriche
- Luxembourg
- Hongrie
- Irlande
- Italie
- Norvège (uniquement pour la Branche 14)
- Pologne
- Portugal
- Roumanie
- Suède (uniquement pour la Branche 14)

A.1.7 Faits marquants de l'exercice

L'exercice 2025 est le troisième de la société.

Cet exercice a été marqué par le développement du portefeuille d'assurance de *Descartes Insurance SA* :

- Sur sa branche historique : Branche 16 « Pertes pécuniaires diverses ».
- Et sur les branches traditionnelles notamment sur la branche 8 « Incendie et éléments naturels »

La Société a obtenu l'extension d'agréments en branche 13 « Responsabilité civile générale » et 14 « Crédit » en date du 18 juin 2025.

L'année 2025 a été marquée en France et dans le monde par un niveau de coût des sinistres liés aux catastrophes naturelles toujours élevé, avec une charge totale estimée en France à 5.2 milliards d'euros en France et plus de 190 milliards d'euros dans le monde. Le besoin de protection reste ainsi très fort et justifie pleinement l'objectif et l'offre de solutions innovantes de *Descartes Insurance SA* en termes de couvertures d'assurance contre les risques climatiques et émergents.

L'exercice a été porté par une dynamique de croissance soutenue, caractérisée par une diversification accrue du mix produit et une expansion géographique stratégique. Bien que la sinistralité affiche une hausse par rapport à une année 2024 très favorable, elle demeure parfaitement maîtrisée et s'inscrit dans la volatilité naturelle d'un portefeuille en phase d'expansion.

Le 1er janvier 2025, la Société a effectivement constaté une augmentation de capital de 250 000 euros votée le 12 décembre 2024 par l'émission de 250 000 actions

ordinaires de nominal chacune assortie d'une prime d'émission globale de 7 750 000 euros permettant un renforcement des capitaux propres sociaux à hauteur de 8 000 000 euros.

A.2 Résultats de souscription

Les principaux périls assurés sont des risques naturels en France mais aussi en Allemagne, en Belgique, aux Pays-Bas, en Espagne et en Autriche, ainsi que hors EEE (acceptation). Les risques naturels couverts comportent notamment la sécheresse, le manque de vent, des températures trop basses ou trop élevées, l'excès de précipitations, le manque de précipitations, le gel, l'inondation ou encore de faibles rendements agricoles pour différentes cultures.

La Société est en ligne avec son plan d'affaires et ne dévie pas de sa trajectoire prévisionnelle pour l'année 2025.

Le chiffre d'affaires a ainsi augmenté de 104% entre 2024 et 2025 pour atteindre un montant de **33.8m€**.

Il s'agit principalement de polices branche 16 « Pertes pécuniaires, cœur d'activité historique de la société.

Mais les branches indemnitaires 3, 7, 8, 9 sont également en forte croissance notamment avec l'augmentation de l'activité en assurance de dommage aux biens.

En 2025, le résultat net est légèrement positif **(+129k€)** grâce à des revenus financiers en hausse **(+919k€)** couvrant un résultat technique légèrement négatif.

En vision brute de réassurance, le ratio combiné est à **104%**.

En milliers d'euros	2 025	2 024
Primes émises - brut de réass. et brut de com. courtage	33 757	16 604
Primes acquises - brut de réass. et brut de com. courtage	26 758	17 594
Primes acquises - net de réass. et brut de com. courtage	10 711	4 907
Prestations nettes de réass. y.c. variations	(8 741)	(3 013)
Commissions versées aux intermédiaires (nettes de far)	(1 085)	(443)
Commissions de réass.	2 318	1 830
Marge technique	3 203	3 281
Frais généraux	(3 757)	(3 343)
Produits financiers	919	690
Autres	(237)	(7)
Résultat brut d'impôts	129	621
Impôts	-	-
Résultat net d'impôts	129	621
S/P - brut de réass. et brut de com. de courtage	86%	20%
Ratio Combiné - brut de réass. et brut de com. de courtage	104%	42%

A.3 Résultats des investissements

Au 31 décembre 2025, les investissements de *Descartes Insurance SA* sont exclusivement composés de comptes à terme. Ces placements ont généré 919k€ de revenus financiers.

A.4 Résultats des autres activités

Descartes Insurance SA n'exerce pas d'activité autre que la souscription de contrats d'assurance Non-Vie et la gestion de ses placements.

A.5 Autres informations

Pas de point particulier au titre de cette section.

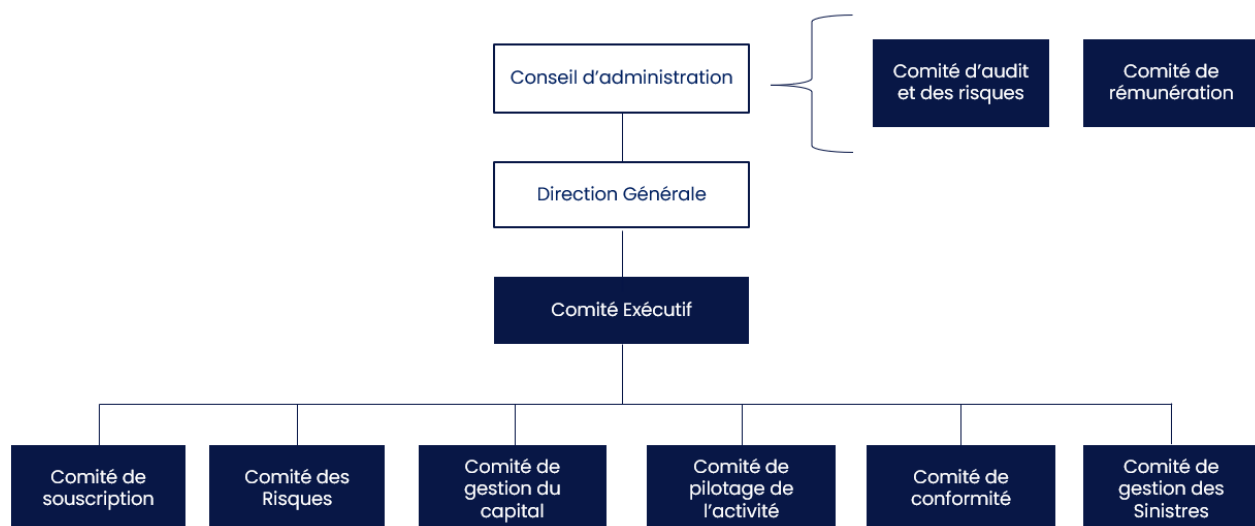
B. SYSTEME DE GOUVERNANCE

B.1 Informations générales sur le système de gouvernance

Descartes Insurance SA est une des huit filiales de *Descartes Underwriting SAS*. *Descartes Underwriting SAS* est une entreprise fondée fin 2018 qui conçoit, tarifie et distribue des produits d'assurance destinés à couvrir les entreprises et les gouvernements contre les risques météorologiques et les catastrophes naturelles.

Descartes Insurance SA met en œuvre une gouvernance robuste et efficiente pour maîtriser les risques et soutenir sereinement sa croissance.

La Société s'est dotée d'une gouvernance adaptée à son activité et résumée dans le schéma ci-dessous :



B.2 Exigences de compétence et honorabilité

Conseil d'administration

La composition du Conseil d'Administration est la suivante :

- Le Président du Conseil d'Administration, Tanguy Touffut, qui n'exerce pas de fonction exécutive au sein de la Société ;
- Le Directeur Général et Dirigeant Effectif, Kevin Dedieu ;
- Le Directeur Général Délégué et Dirigeant Effectif, Violaine Raybaud ;
- Un administrateur extérieur à la société, Philippe Rocard.

Le Conseil d'Administration, de taille resserrée pour permettre une rapidité dans la prise de décision, est composé de professionnels expérimentés de l'assurance non-vie et des risques d'entreprises.

Les fonctions de président du Conseil d'Administration et celle de directeur général sont dissociées.

Responsable des fonctions clés :

Descartes Insurance SA s'est doté de responsables pour chacune des fonctions-clés identifiées par la directive Solvabilité II. Ces responsables sont tous actuellement en fonction au sein de la Société :

- Adel Rahmani, responsable de l'audit interne ;
- Arnaud Sorel, responsable de la conformité et des affaires juridiques ;
- Florent Divardjian, responsable de la fonction de gestion des risques ;
- Sébastien Bardy, responsable de la fonction actuarielle depuis le 1er janvier 2026.

Chacun des titulaires de ces fonctions est rattaché, directement ou fonctionnellement, à l'un des deux Dirigeants Effectifs et disposera d'un accès permanent et non-restreint aux différents organes de direction et de contrôle de la société, y compris au Conseil d'Administration.

B.3 Système de Gestion des Risques et ORSA

B.3.1 Cadre de Gestion des Risques

La Direction de la gestion des risques est responsable de la définition et du déploiement du cadre de gestion du risque d'entreprise « ERM » (Enterprise Risk Management) au sein de la société. Elle s'assure de son élaboration en termes de politiques, de lignes directrices et de surveillance de l'exposition aux risques, dans le cadre d'une appétence pour le risque clairement définie.

Elle assure un contrôle global en pilotant la seconde ligne de défense, indépendamment des directions opérationnelles (1^{ère} ligne de défense) et de l'Audit interne (3^{ème} ligne de défense).

B.3.2 ORSA

La société a réalisé en 2025 son second ORSA basé sur son exercice 2024 et son plan d'affaires à 3 ans afin d'évaluer ses risques et de vérifier les exigences suivantes :

- L'évaluation du besoin global de solvabilité ;
- L'appréciation du respect permanent des exigences de capital ;
- La déviation du profil de risque.

B.3.3 Système de contrôle interne

Le dispositif de contrôle est décliné selon 3 niveaux :

- **Contrôles de première ligne** : Les acteurs en charge des contrôles de premier niveau sont les responsables opérationnels. Ils ont la responsabilité de mettre en place une surveillance permanente de la régularité, de la sécurité et de la validité des opérations qu'ils effectuent au titre de leurs activités.
- **Contrôles de deuxième ligne** : La fonction de contrôle de deuxième niveau est assurée par la Direction de la gestion des risques. Il s'agit du dispositif de contrôle interne. Elle a pour but de vérifier l'exhaustivité et l'efficacité des contrôles de premier niveau en réalisant des contrôles spécifiques pour obtenir une assurance raisonnable de la maîtrise des risques. Le contrôle interne, quand il le juge nécessaire ou lorsqu'une défaillance est notée, peut proposer à la première ligne une modification ou un ajout de contrôles de première ligne.
- **Contrôles de troisième ligne** : Le contrôle de troisième ligne est assuré par l'audit interne. Une politique spécifique est dédiée aux travaux de l'audit interne.

Sur la base de la cartographie des risques opérationnels portant sur l'ensemble des fonctions de la Société (finance, conformité, etc.) et de la liste des incidents opérationnels, le contrôle interne identifie les risques majeurs qui nécessitent la mise en place de contrôles dans le but de les atténuer.

B.4 Fonction Conformité

La Fonction Clef Conformité veille au respect de la réglementation et au respect des règles éthiques dans la Société. Elle participe également au suivi et à la prévention des risques réputationnels.

Les principaux domaines d'intervention concernent :

- Le respect du droit des assurances
- La prévention des conflits d'intérêts
- Le respect de la réglementation en matière de lutte contre la criminalité financière, en ce compris notamment le respect sanctions internationales, embargos et de lutte contre le blanchiment
- Le respect de règles en matière de lutte contre la corruption
- Le traitement des réclamations clients

La Fonction Conformité suit l'évolution de la réglementation, informe l'équipe de direction et, en tant que de besoin, les collaborateurs des évolutions du cadre réglementaire susceptibles d'influer sur les pratiques en vigueur, les processus. La Fonction Conformité conseille les fonctions opérationnelles pour s'assurer que les principaux processus et pratiques répondent aux exigences légales et réglementaires.

B.5 Fonction Audit interne

La fonction d'audit interne représente la « troisième ligne de défense », elle fournit une évaluation indépendante de l'efficacité du système de contrôle interne de la Société ainsi que les autres éléments du système de gouvernance, elle rend compte au Comité d'audit et des risques.

Indépendance et objectivité de l'Audit Interne

Le responsable de l'audit interne de la société dispose d'un lien hiérarchique direct et sans entrave avec le président du Comité d'audit et des risques.

L'Audit interne établit chaque année un plan d'audit, basé sur une évaluation à la fois du risque inhérent et de l'efficacité et de l'adéquation des contrôles en place. Sa réalisation est formellement suivie et rapportée au Comité d'audit et des risques.

Un rapport d'audit est délivré à la Direction Générale à l'issue de chaque mission d'audit. Les résultats des audits et l'état de résolution des recommandations émises par l'audit interne sont présentés régulièrement au Comité d'audit et des risques et à la Direction Générale.

Professionnalisme de la fonction d'Audit

La fonction d'Audit Interne adhère aux directives obligatoires de l'Institute of Internal Auditors (IIA) (incluant les Principes fondamentaux de la Pratique Professionnelle de l'Audit Interne, la définition de l'Audit Interne, le Code d'Ethique et le Cadre international des pratiques professionnelles (IPPF)).

B.6 Fonction actuarielle

La Fonction Actuarielle assure le suivi technique du portefeuille et fournit la synthèse de ses études dans le rapport de la fonction actuarielle.

Le Fonction Actuarielle est aussi en charge du provisionnement des engagements d'assurance de la Société, elle se charge notamment de :

- Coordonner le calcul des provisions techniques ;
- Garantir le caractère approprié des méthodologies et des hypothèses utilisées ;
- Apprécier la suffisance et la qualité des données utilisées dans le calcul des provisions techniques ;
- Comparer les meilleures estimations aux observations empiriques.

Le responsable de la fonction clé actuariat travaille en étroite collaboration avec la direction de la souscription et la direction de la réassurance afin de participer et d'émettre un avis sur la politique globale de souscription et l'adéquation des dispositions prises en matière de réassurance.

B.7 Externalisation

La Société s'est dotée d'une politique portant sur l'externalisation validée par le Conseil d'Administration. Cette politique relève de la responsabilité partagée entre les Fonctions Clefs Gestion des Risques et Conformité mais d'autres parties prenantes participent au dispositif.

Descartes Insurance SA s'appuie sur les ressources de sa société-mère *Descartes Underwriting* pour exercer ses activités. Un contrat d'externalisation a été conclu entre les deux entités prévoyant le champ des activités couvertes et la base de facturation pour ces prestations de service.

Outre cette externalisation intra-groupe, les prestataires dont les prestations peuvent relever de l'externalisation sont des prestataires intervenant en matière comptable et/ou financière. Ce sont aussi des éditeurs de logiciels ou d'autres solutions informatiques sur lesquels s'appuient les équipes pour réaliser certaines tâches de gestion du cycle des polices. L'équipe est attentive au choix des acteurs intervenant dans la fourniture et la certification de données prises en compte pour le déclenchement des indemnisations et la quantification de telles indemnisations pour s'assurer que ces prestataires disposent de la compétence et de la solidité pour effectuer les tâches prescrites. L'identification de solutions de remplacements, alternatives selon les types de couvertures et/ou les localisations des assurés visent à garantir le bon fonctionnement des polices d'assurance.

B.8 Autres Informations

Pas de point particulier au titre de cette section.

C. PROFIL DE RISQUE

C.1 Risque de Souscription

La souscription du risque se fait lors de la signature de la police d'assurance. Ce contrat spécifie les différents paramètres (franchises, limites, primes etc.) et les modalités de gestion (déclaration de sinistres, règlements etc.).

Le risque de souscription est le principal contributeur au profil de risque de *Descartes Insurance SA*. Il est principalement porté par le risque de prime (perte probable liée à une éventuelle inadéquation des hypothèses sous-jacentes à la tarification : c'est le risque que le coût des futurs sinistres soit supérieur aux primes perçues) et le risque de catastrophe (perte résultant d'un événement extrême et exceptionnel) du fait du lancement de l'activité et de la nature du risque souscrit.

Descartes Insurance SA a mis en place un système de reporting des expositions pour contrôler les accumulations par type de risques.

Le portefeuille de *Descartes Insurance SA* couvre des risques liés principalement à des événements climatiques et des catastrophes naturelles. La Société limite donc en priorité la concentration des capitaux assurés et adopte une approche pro-active pour anticiper les possibles cumuls.

La souscription est notamment diversifiée en termes de périls couverts (inondation, sécheresse...) et en termes de zones géographiques.

C.2 Risque de Marché

Le risque de marché correspond au risque de pertes potentielles résultant des fluctuations de paramètres affectant la valeur de marché des actifs, des passifs et des instruments financiers.

La société affiche un appétit très faible pour le risque de marché et privilégie une gestion d'actifs prudente en se concentrant sur des actifs peu risqués et de court terme en adéquation avec la duration du passif.

La société a investi exclusivement dans des comptes à terme afin de prioriser la liquidité de ses actifs. Elle n'est donc pas exposée à la volatilité de la plupart des actifs financiers traditionnels. De plus *Descartes Insurance SA* ne détient aucune position hors bilan ni d'actif de titrisation.

Choix des expositions sur signature unique

La société sélectionne de manière précautionneuse ses partenaires bancaires qui sont tous des acteurs reconnus du secteur bénéficiant d'un rating de qualité.

Diversification

La société veille à ce que les comptes à termes soient bien ventilés sur plusieurs contreparties distinctes afin de limiter le risque de concentration.

C.3 Risque de Crédit

Le risque de crédit est défini comme le risque qu'une contrepartie fasse défaut sur ses engagements. Compte tenu de ses activités principales, la Société suit les principales catégories de contrepartie suivantes qui font chacune l'objet d'un suivi spécifique :

- les placements financiers détenus dans le cadre des activités d'assurance ;
- les créances sur les réassureurs nées des opérations de cession en réassurance ;
- les autres créances (agents, courtiers, assurés...).

La Société a mis en place les mesures suivantes afin de limiter les risques de défaut de ses contreparties :

- Un processus de sélection de ses contreparties portant sur des critères probants d'intérêt et de qualité de leur situation financière (notation, solvabilité etc.) ;
- Une recherche d'une dispersion du risque afin d'éviter un risque de concentration sur une seule contrepartie.

C.4 Risque de Liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société ne soit pas capable d'honorer ses engagements en ne faisant pas face à ses flux de trésorerie sortants.

Etant donné que le passif de *Descartes Insurance SA* a une durée faible, la société veille à maintenir une durée faible de l'actif pour contrôler son gap de durée. *Descartes Insurance SA* privilégie donc l'investissement dans les actifs liquides, rapidement mobilisables.

La société ne dispose ainsi que de compte à terme à son actif, ce qui assure une excellente liquidité. Les durées des comptes à terme sont choisies de manière à pouvoir assurer une liquidité suffisante et la société a toujours l'option d'un retrait anticipé en cas de besoin de liquidité urgent.

C.5 Risque Opérationnel

La société est exposée aux risques opérationnels qui sont inhérents à son activité.

Descartes Insurance SA définit le risque opérationnel comme le risque de perte résultant de l'inadéquation ou de l'échec de contrôles, de faillite de processus, de personnes, de systèmes ou encore d'événements extérieurs.

Le processus d'identification et de quantification des risques opérationnels est réalisé de manière annuelle. *Descartes Insurance SA* utilise pour cela un référentiel des risques opérationnels inspiré de Bâle II avec la typologie suivante :

- Risques liés à l'activité et à l'exécution
- Risques de Fraude (Interne & Externe)
- Risques juridiques et de conformité
- Risques liés à la gestion des données
- Risques RH
- Risques cyber et informatiques
- Risques de continuité d'activité
- Risques de reporting
- Risques liés à l'externalisation

D. VALORISATION A DES FINS DE SOLVABILITE

D.1 Actifs

Au 31 décembre 2025, les investissements de *Descartes Insurance SA* sont exclusivement composés de comptes à terme à hauteur de 12 500k€. Leur valeur dans le bilan prudentiel de solvabilité est égale à leur valeur dans les comptes sociaux réajustée des intérêts courus. Le reste des fonds représentant 19 599k€ est déposé sur des comptes bancaires.

Au 31 décembre 2025, *Descartes Insurance SA* ne possède pas d'actifs incorporels.

Réconciliation du bilan comptes sociaux et du bilan prudentiel	Comptes sociaux	Solvabilité 2	Ecart
En K euros au 31/12/2025			
Actifs financiers	12,500	12,643	143
<i>Dépôts autres que Trésorerie</i>	<i>12,500</i>	<i>12,643</i>	<i>143</i>
Provisions techniques cédées	8,625	5,155	(3,470)
Créances	14,546	14,403	(143)
<i>Créances nées d'opérations d'assurance directe</i>	<i>14,025</i>	<i>14,025</i>	<i>-</i>
<i>Créances de réassurance</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Autres créances</i>	<i>520</i>	<i>377</i>	<i>(143)</i>
Actifs corporels	0	0	-
Comptes courants	19,599	19,599	-
Frais d'acquisition reportés	417	-	(417)
Impôts différés actifs	-	405	405
TOTAL ACTIF au 31/12/2025	55,687	52,206	(3,481)

D.2 Provisions Techniques

Les provisions techniques sous Solvabilité II représentent le montant des engagements d'assurance que devra payer la société pour transférer ses obligations d'assurance ou de réassurance à une autre compagnie.

La valeur de ces provisions techniques correspond à une vision économique des engagements d'assurance, elles sont calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge pour risque.

Les provisions techniques brutes retenues au passif du bilan Solvabilité II sont d'un montant de **14,1m€**.

Résultats

Le tableau ci-dessous présente les provisions techniques toutes activités confondues - LoB agrégé - conformément aux exigences définies par l'Article 76 et 77 de la Directive Solvabilité II 2009/138/EC :

<i>En milliers d'euros</i>	2024	2025
Meilleure Estimation - Provisions Brutes		
Meilleure estimation - Provisions Primes Brutes	2,880	5,783
Meilleure estimation - Provisions Sinistres Brutes	2,329	8,327
Meilleure Estimation - Provisions Cédées		
Meilleure estimation - Provisions Primes Cédées	1,279	2,359
Meilleure estimation - Provisions Sinistres Cédées	630	2,796
Meilleure Estimation - Provisions Nettes		
Meilleure estimation - Provisions Primes Nettes	1,602	3,424
Meilleure estimation - Provisions Sinistres Nettes	1,700	5,530
Marge pour Risque	481	770
Total Passif - Provisions Brutes	5,210	14,109
Total Actif - Provisions Cédées	1,908	5,155

Les principales différences matérielles entre la valeur des provisions techniques en Solvabilité II et en normes françaises sont essentiellement dues à :

- La prise en compte de la marge pour risque qui est explicitement isolée en Solvabilité II.
- La différence d'approche pour les provisions de primes entre les deux normes.
- La prise en compte des impôts différés liés à tous les retraitements SII.

Les autres différences de traitement n'ont à date pas d'impacts matériels sur les provisions :

- L'escompte des provisions de primes et de sinistres à la courbe de taux sans risque en norme Solvabilité II. La Société n'utilise pas la correction pour volatilité (Volatility Adjustment) lors de l'actualisation des flux constitutifs de la meilleure estimation ;
- La prise en compte du risque de défaut dans les provisions cédées.

D.3 Autres Passifs

En K euros au 31/12/2025	Comptes sociaux	Solvabilité 2	Ecart
Impôts différés passifs	-	-	-
Provisions techniques	17,145	14,879	(2,266)
Dettes vis-à-vis des assureurs et intermédiaires	757	757	-
Dettes de réassurance	8,960	8,960	-
Autres dettes	462	462	-
Autres passifs, non présentés dans les catégories ci-dessus	31	31	-
TOTAL AUTRES PASSIFS	27,355	25,089	(2,266)

Les créances et dettes de réassurance sont affichées en positions nettes et présentées au passif du bilan social et prudentiel de solvabilité au 31 décembre 2025 pour un montant de (8 960k€). Au 31 décembre 2025, les dettes de réassurance correspondent aux primes cédées restant dues aux réassureurs, nettes de commissions de réassurance et de sinistres cédés.

Les dettes vis-à-vis de assureurs et intermédiaires (757k€) correspondent à des opérations intragroupes et des commissions d'acquisition reportées.

D.4 Méthodes de valorisation alternatives

La Société n'a pas recours à des méthodes alternatives autres que celles décrites dans les paragraphes précédents.

D.5 Autres Informations

Aucune autre information importante n'a été identifiée par la Société.

E. GESTION DU CAPITAL

E.1 Fonds Propres

Au 31/12/2025, le montant de fonds propres éligibles en vision solvabilité II s'élèvent à **27,1m€**.

Les fonds propres de *Descartes Insurance SA* sont du niveau de qualité le plus élevé : 26,7m€ en tier 1 et seuls les impôts différés liés au passage des fonds propres de la vision comptable à la vision solvabilité II en tier 3 (405k). Tous ces fonds propres sont éligibles à la couverture des exigences réglementaires.

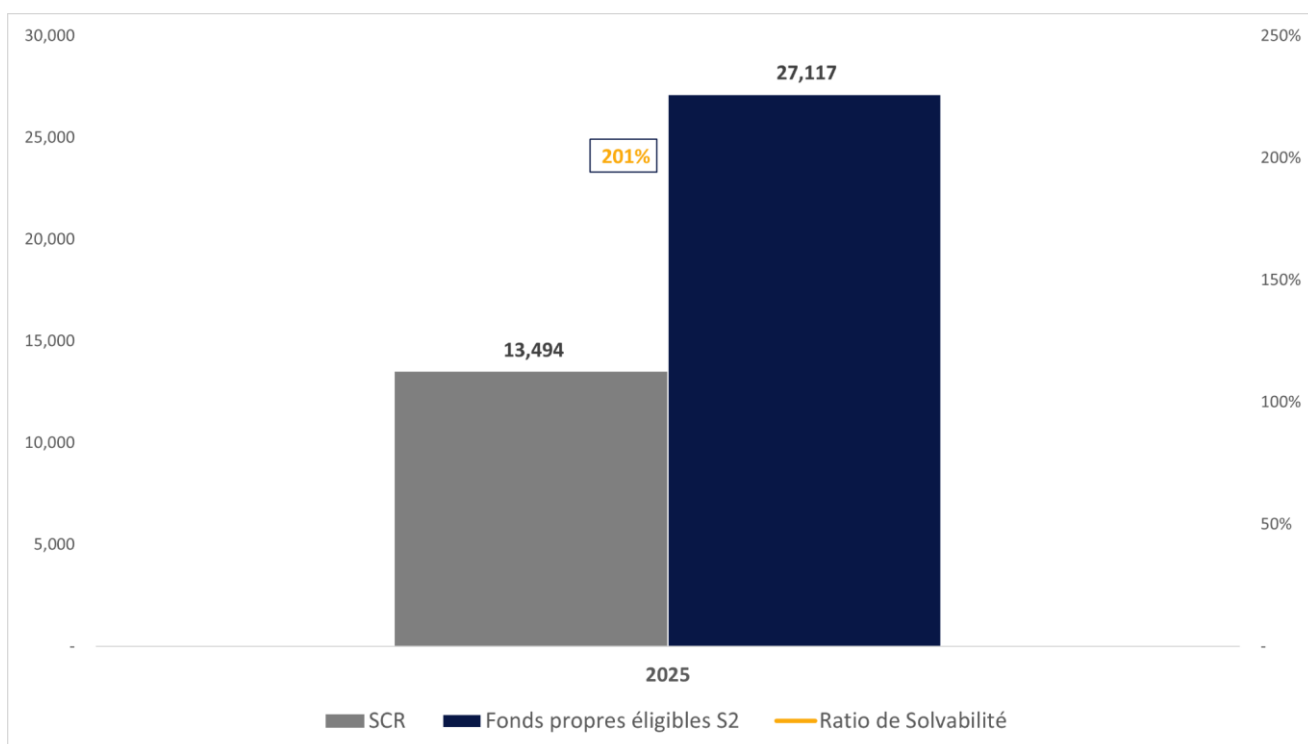
E.2 SCR et MCR

Fin 2025,

- Le niveau de capital de solvabilité requis (SCR) de la société, calculé en formule standard, s'élève à **13,5m€**.
- Le minimum de capital requis (MCR) est au niveau du seuil plancher fixé dans le code des assurances à savoir **4m€**.

Les **27,1m€** de fonds propres éligibles permettent ainsi d'afficher un ratio de solvabilité de **201%** et couvrent le minimum de capital requis à hauteur de **668%**.

<i>En milliers d'euros</i>	2025
Fonds propres de base	27,117
Niveau 1	26,711
Niveau 2	0
Niveau 3	405
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le SCR	27,117
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le MCR	26,711
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	27,117
Niveau 1 éligible à la couverture du SCR	26,711
Niveau 3 éligible à la couverture du SCR	405
Niveau 2 éligible à la couverture du SCR	0
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le MCR	26,711
Niveau 1 éligible à la couverture du MCR	26,711
Niveau 2 éligible à la couverture du MCR	0
SCR hors AMCR	13,494
SCR yc AMCR (Capital de solvabilité requis)	13,494
Excédent de capital	13,623
Taux de couverture du SCR (Ratio de solvabilité)	201%
MCR hors AMCR	3,373
MCR yc AMCR	4,000
Taux de couverture du MCR	668%



Ci-dessous le détail par module de risque du SCR de la Société :

Synthèse des évaluations S2	2025
SCR yc AMCR	13,494
SCR hors AMCR	13,494
SCR Ajustement	-
SCR Opérationnel	972
BSCR	12,522
BSCR Div.	(2,613)
SCR Marché	1,910
SCR Défaut	3,557
SCR Souscription non-vie	9,668
Fonds propres éligibles S2	27,117
Ratio de Solvabilité	201%

Le principal contributeur au SCR de *Descartes Insurance SA* est le risque de Souscription non-vie ce qui reflète bien le profil de risque de la société.

Le SCR marché est faible du fait de la gestion prudente des actifs par la société (compte à terme exclusivement).

E.3 Utilisation du sous module “Risques sur Actions” fondé sur la durée dans le calcul du SCR

La Société n'utilise pas le sous-module sur le risque actions basé sur la durée.

E.4 Différence entre la formule standard et un modèle interne

Cette section ne s'applique pas à la Société car elle n'utilise pas de modèle interne approuvé.

E.5 Non-respect du SCR et non-respect du MCR

La société satisfait à toutes les exigences de conformité du SCR et du MCR au cours de l'année.

E.6 Autres informations

Aucune autre information importante n'a été identifiée par la Société.